|  |
| --- |
| FUNEL ET ASSOCIESMandataire Judiciaire54 Rue Gioffredo06000 NICE  |
|  |
| Objet : SARL KALERNE 368 Route de GrenobleTraverse des Baraques  06200 NICE LA TABLE DU CAVALIER - LE CARROUSEL DES DELICES - LE MANEGE DES SAVEURSLiquidation Judiciaire du : 25 mai 2023 N/Réf. : JPF/SL/SL/11788  **(Références à rappeler)** | SL/11788Maître Nadia BARATTEROCommissaire-Priseur12 Avenue des Acacias Le Verdi06500 MENTON*Transmission par mail*Nice, le 1 juin 2023 |

Mon Cher Maître,

Par jugement en date du 25 mai 2023, le Tribunal de Commerce de NICE a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l’encontre de la SARL KALERNE laquelle avait pour activité Restauration, club house, vente de boissons à emporter vous désignant en qualité de Commissaire-Priseur chargé des opérations d’inventaire et moi-même en qualité de Liquidateur.

Je vous demande donc de vous rendre sur place, et de prendre contact avec le dirigeant :

Madame GUEGANOU Corinne

218 Impasse du Val de Pome – 06410 BIOT

 06.95.41.59.86 latableducavalier@hotmail.fr

qui a comparu, et en présence duquel vous devez procéder aux opérations d’inventaire.

Vous voudrez bien vous faire **remettre et me transmettre** les documents visés à l’article R.622-4 du Code de Commerce ainsi que :

1. Copie des cartes grises des véhicules,
2. **Copie du livre des entrées et sorties du personnel ou toutes copies des bulletins de salaire,**
3. Copie des contrats de crédit, de leasing et de location simple concernant les véhicules et les matériels,
4. Copie des baux commerciaux,

J’attire votre attention sur le fait que le Code du Commerce prévoit que l’inventaire est déposé au Greffe du Tribunal par celui qui l’a réalisé. Celui-ci en remet une copie au débiteur, à l’Administrateur et au Mandataire Judiciaire.

Je vous demande, si vous l’estimez prudent, de prendre toutes mesures appropriées pour faire enlever et mettre à l’abri les biens insuffisamment protégés et en tout état de cause les matériels en crédit-bail, location ou dépôt.

**En tout état de cause, et sauf accord exprès de ma part, il convient de procéder à la fermeture des locaux et en conserver les clefs, l’activité devant impérativement cesser le jour de la liquidation.**

**Merci également de me préciser si vous estimez qu’une vente aux enchères publiques est ou non opportune compte tenu de la valeur des actifs mobiliers.**

Le rendez-vous est prévu en mon étude le **mardi 13 juin 2023 à 10h00.**

 …/…

–  2  –

*Dans l’hypothèse où vous ne parviendriez pas à contacter le dirigeant, vous voudrez bien, après vous être rendu sur place, me faire parvenir un procès-verbal de carence.*

**IMPORTANT : Dans l’hypothèse où, parmi les matériels inventoriés se trouvent des ordinateurs qui contiennent des documents comptables, il convient d’inviter le dirigeant à procéder à une édition complète des documents comptables et des bulletins de salaires avant que le matériel ne soit enlevé en vue de sa vente ou de sa restitution.**

Je vous en remercie par avance et vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.



P.J. Extrait KBIS + copie Etat des inscriptions

**P.S. Je vous remercie également de bien vouloir apposer une affiche « fonds de commerce à céder et droit au bail à vendre » à l’intérieur du local lorsque vous procéderez aux opérations d’inventaire**.